

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 14 octobre 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Rock Morin, Yvan Verville, Éric Poiré, Dianne Duchesne et Denise Dubois. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-10-164

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 8 et 22 septembre 2008;
4. Monsieur Christian Léveillé – Lots intramunicipaux;
5. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 309 976,61 \$;
 - b) Chèques de paie du mois de septembre 2008 :
 - c) - Paie du 9 septembre 2008 au montant de 25 385,53 \$;
 - d) - Paie du 23 septembre 2008 au montant de 24 596,29 \$;
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de septembre 2008;
8. Participation à une mutuelle de prévention;
9. Subvention pour l'amélioration du réseau routier;
10. Nomination d'un responsable de la bibliothèque du secteur Colombourg;
11. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant des limites de vitesse;
12. Appui à madame Ina Motoi;
13. Demande de subvention – Club d'haltérophilie;
14. Projet hôtel de ville (gare);
15. Demande des citoyens du Rang 10 et 1 Ouest concernant l'ouverture de ce chemin;
16. Demande de M. Ronald Pinard;
17. Chambre de Commerce de La Sarre :
 - a) Affichage;
 - b) Commandite;
18. Questions diverses :
 - a) Vente de lots intramunicipaux;
 - b) Côte de l'église;
 - c) Suivi du dossier du Club de l'Age d'Or;
 - d) Hockey mineur – Centre Joachim-Tremblay;
 - e) Matières résiduelles;
 - f) Bac pour le compostage;
19. Période de questions;
20. Information du directeur général;
21. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 14, 16, 18c), 18d), 18e), 18f) et 20 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2008-10-165

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU 8 SEPTEMBRE ET DU 22 SEPTEMBRE 2008

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Les procès-verbaux des sessions du 8 septembre 2008 et du 22 septembre 2008 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

4. Monsieur Christian Léveillé – Lots intramunicipaux

Monsieur Léveillé était absent.

2008-10-166

5. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 309 976,61 \$;
- b) Chèques de paie du mois de septembre 2008 :
 - Paie du 9 septembre 2008 au montant de 25 385,53 \$;
 - Paie du 23 septembre 2008 au montant de 24 596,29 \$;

Adoptée à l'unanimité.

6. Période de questions

Aucune question.

7. Correspondance reçue et envoyée de septembre 2008

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de septembre 2008.

2008-10-167

8. **PARTICIPATION À UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2009 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Macamic ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-168

9. **SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu unanimement :

QUE : Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 28 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE : Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-169

10. **NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR COLOMBOURG**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Madame Noëlla Royer soit nommée responsable de la bibliothèque du secteur Colombourg en remplacement de madame Colette Labbé.

QUE : Une lettre de remerciements soit envoyée à madame Colette Labbé pour l'excellent travail qu'elle a accompli et le temps qu'elle a accordé comme responsable de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-170

11. **AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT DES LIMITES DE VITESSE**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Rock Morin qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement concernant des limites de vitesse.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-171

12. **APPUI À MADAME INA MOTOI**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie madame Ina Motoi, professeure à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social concernant la formation de deux (2) nouveaux microprogrammes de 1^{er} cycle *Résolution de conflits* et de 2^e cycle *Médiation communautaire*.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-172

13. **DEMANDE DE SUBVENTION – CLUB D'HALTÉROPHILIE**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QU' : Un montant de 50 \$ soit versé au Club d'haltérophilie pour notre appui financier.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-173

15. **DEMANDE DES CITOYENS DU RANG 10 ET 1 OUEST CONCERNANT L'OUVERTURE DE CE CHEMIN**

Considérant que ce chemin a été officiellement fermé par les anciennes municipalités de Colombourg et de la paroisse de Macamic;

Considérant que celui-ci est non conforme aux normes de sécurité routière et qu'il serait dangereux de l'utiliser principalement en période hivernale;

Considérant les coûts trop élevés pour rendre conforme ce bout de chemin;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu, de refuser la demande d'ouverture et d'entretien pour la saison hivernale de ce tronçon de chemin et de maintenir les décisions prises antérieurement par les anciens conseils municipaux.

Adoptée à l'unanimité.

17. **Chambre de Commerce de La Sarre**

2008-10-174

a) **DEMANDE POUR AFFICHAGE**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte l'affichage d'un panneau sur notre territoire dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'achat local en Abitibi-Ouest réalisée par la Chambre de Commerce de l'Abitibi-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-175

b) **DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic verse un montant de 293,48 \$ pour notre commandite à l'occasion du Gala Excell'Or 2008 pour le cocktail des municipalités.

Adoptée à l'unanimité.

18. **Questions diverses**

2008-10-176

a) **VENTE DE LOTS INTRAMUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic vend à monsieur Roger Turbide le lot numéro 35-P du Rang 1, canton La Sarre au montant de 10 500 \$ plus taxes.

QUE : Le directeur général, Denis Bédard ou une des adjointes à la direction générale, Joëlle Rancourt, administration et législation ou Nicole Bouffard, finances et développement soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de cette vente.

QUE : Cette résolution abroge celle portant le numéro 2008-01-004.

Adoptée à l'unanimité.

2008-10-177

b) **CÔTE DE L'ÉGLISE**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par Rock Morin et résolu :

QUE : Des poteaux ou des butées soient installés dans la côte de l'église afin d'empêcher toute circulation en VTT, motoneige et autre véhicule moteur.

QUE : Le surintendant des travaux publics, Richard Michaud soit informé que ces travaux doivent être réalisés à l'automne 2008.

Adoptée à l'unanimité.

19. **Période de questions**

Aucune question.

2008-10-178

21. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et unanimement résolu d'ajourner l'assemblée au 27 octobre 2008. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire